

**XII^e ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU AFRICAIN DES
PERSONNELS DES PARLEMENTS (RAPP)**

Dakar (Sénégal), du 14 au 18 septembre 2015

Atelier 2

Sous thème : les enjeux de la communication interparlementaire

RAPPORT GENERAL

Septembre 2015

Constitué par le Bureau du RAPP, à l'effet de réfléchir sur le thème « les Enjeux de la communication interparlementaire », l'atelier n°2 a tenu ses travaux mercredi, le 16 septembre 2015 à partir de 9h 30 mn dans la Salle Patrice Lumumba de l'hôtel Fleur de Lys, Plateau à Dakar.

Les travaux ont été placés sous la présidence de M. **Brice-Constant PAILLAT**, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Gabon, assisté de :

- Mme **Jacqueline MAINH VAN** (AN de Côte d'Ivoire), Rapporteur Général ;
- M. **Moussa OUMAROU** (AN du Niger), Rapporteur Général Adjoint.

La liste de présence est jointe en annexe du présent rapport.

En prélude à l'ouverture des discussions, le Président de séance a rappelé la problématique posée par le thème et précisé par le Bureau du RAPP, à savoir : « **face aux défis d'une mondialisation sans cesse croissante, quelles politiques nos Institutions Parlementaires, lieux par excellence du jeu démocratique se doivent-elles de bâtir et de développer pour une communication interparlementaire plus forte, plus efficace et dynamique ?** »

En réaction et après avoir reconnu la pertinence du sujet, objet de leurs échanges, les membres ont tenu à rappeler les principaux défis induits par la mondialisation qui exigent de nos Parlements, la définition de stratégies permettant d'accompagner efficacement nos Etats dans leur marche vers le développement.

Sur ce chapitre, la communication interparlementaire apparait comme un atout majeur. Aussi, les membres ont-ils estimé qu'elle doit figurer au rôle des actions prioritaires à mener par nos Institutions parlementaires.

Reconnaissant ensuite la multiplicité des angles sous lesquels il est loisible d'aborder le thème, les membres ont convenu de focaliser leur réflexion autour de deux axes essentiels :

L'état des lieux de la communication interparlementaire (I), les recommandations à titre de proposition de solution (II)

I – ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNICATION INTERPARLEMENTAIRE

La situation de la communication interparlementaire des pays membres du RAPP peut s'appréhender à travers l'identification des forces (1) et des faiblesses (2) de l'existant.

1 – Les forces

Les membres de l'atelier ont identifié les forces suivantes :

- l'existence d'organismes interparlementaires regroupant à intervalle régulier les différents Parlements (UIP, APF, PAP, CIP de l'UEMOA, Parlement CEMAC, Parlement CEDEAO, APP/ACP-UE, Groupes d'Amitiés Parlementaires, Conférence des Présidents des Assemblées Nationales, Réseautage (Association des Secrétaires Généraux des Parlements Francophones) ;
- les autres forces : (Réseau des Parlements pour la Bonne gouvernance, Réseau Africain des Personnels des Parlements, Services de coopération interparlementaire, Voyages d'études, volonté affirmée des Présidents d'Institutions parlementaires à promouvoir la diplomatie parlementaire).

La synthèse de ces forces pouvant être mise à l'actif des Parlements, les rencontres et activités statutaires de ces organisations constituent des véritables canaux de communication interparlementaire, des acquis à préserver et à consolider.

En outre, la Constitution des groupes d'amitiés, le réseautage croissant (ASGPF, RAPP, ASG-UIP, le Réseau des Femmes Parlementaires d'Afrique Centrale) constituent de puissants leviers de communication interparlementaire.

Par ailleurs, la diplomatie parlementaire et l'existence des services de coopération au sein des parlements membres du RAPP sont des forces qui participent activement au raffermissement de la diplomatie et de la coopération interparlementaire au moyen de l'outil de la communication.

Enfin, les voyages d'études, les stages professionnels, les séminaires de formation, les missions et les TIC sont des outils de pilotage de communication au sein des parlements membres du RAPP.

1. Les faiblesses

Au menu des faiblesses qui entravent l'efficacité de la communication interparlementaire, on peut citer notamment :

- la léthargie des groupes d'amitié ;
- l'instabilité politique dans les Etats qui en font malheureusement l'expérience ;
- l'insuffisance de moyen de communication efficace dans de nombreux Parlements ;
- les défaillances liées au cadre organisationnel ;
- l'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines ;
- la sous exploitation des outils de communication ;
- le peu de sensibilisation sur les enjeux de la communication interparlementaire ;

- l'absence de stratégie de communication en interne ;
- l'existence de barrière linguistique ;
- le processus d'intégration régionale et sous-régionale inachevé ;
- la difficulté liée à la précarité des voies de communication et au coût relativement élevé des transports entre pays membres du RAPP.

En effet, les instabilités liées aux crises politiques et aux coups de force dans certains Etats (Cote d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, etc) entraînent leur sanction par la suspension de leurs Parlements ; ce qui induit, bien inéluctablement, une rupture du tissu communicationnel.

Aussi, les défaillances liées au cadre organisationnel dans certains parlements et les insuffisances qualitatives des ressources humaines au service des départements en charge de la communication entravent-elles la bonne communication institutionnelle des activités interparlementaires. En effet, les confusions naïves ou orchestrées entre personnels des médias (journalistes, attachés de presse et communicants) sont légions dans beaucoup de parlements membres du RAPP ; toute chose ne favorisant pas un traitement professionnel des questions de communication.

Bien plus, l'insuffisance des moyens financiers et des moyens matériels adéquats dans nombre de Parlements entravent la bonne communication interparlementaire. En effet, La vétusté des équipements informatiques ou leur non performance, constatée dans beaucoup de parlement, ne favorise pas une meilleure irrigation de l'information interparlementaire. A Cela, se combine la sous exploitation des outils de communication. Nombre de parlements ne dispose pas de pages sur les réseaux sociaux (facebook, twitter....), malgré leur accessibilité à moindre coût.

En outre, on dénote l'absence de sensibilisation des acteurs des parlements sur les enjeux de la communication interparlementaire et de stratégies de communication en interne.

Enfin, les barrières linguistiques constituent un frein à l'efficacité de la communication interparlementaire. Comment communiquer avec ce rideau linguistique ?

Le présent état des lieux nous interpelle sur la nécessité de l'analyse de cet existant (forces et faiblesses) de la communication interparlementaire, tant en ce qui concerne les forces que les faiblesses. La volonté politique est au cœur de la problématique. Les principales forces dressées sont du fait de la volonté politique ; autant elle est la cause médiate des faiblesses enregistrées.

Toutefois, la sous exploitation des outils de communication, quant à elle, peut être imputable à un manque d'initiative des Personnels des Parlements.

II - RECOMMANDATIONS

Au vu de ce qui précède, les membres de l'atelier proposent les recommandations suivantes :

1. définir une stratégie de communication au niveau des parlements membres du RAPP ;
2. élaborer des stratégies d'intégration de communication susceptibles de saisir les opportunités qu'offrent les TIC et la mondialisation ;
3. créer un cadre d'échanges entre les directions de la communication ;
4. doter les services de la communication de ressources humaines de qualité et de moyens financiers conséquents ;
5. encourager l'utilisation des moyens de communication ;
6. éliminer les barrières linguistiques entre les parlements par le renforcement des capacités linguistiques des acteurs impliqués dans la coopération interparlementaire ;
7. multiplier les rencontres interparlementaires et mettre en application les résolutions qui en résultent ;
8. sensibiliser et familiariser les parlementaires aux TIC ;
9. redynamiser les groupes d'amitié.

Fait à Dakar, le 16 septembre 2015

Le Rapporteur Général

Le Président

Jacqueline MAINH VAN

Brice-Constant PAILLAT

LISTE DE PRESENCE

N° ORDRE	NOM	PRENOMS	PAYS	COURRIELS	TELEPHONE
1	AKAKPO	KOSSI MENSANGAN	TOGO		
2	BASSOLE	PROSPER	BURKINA FASO		
3	AVE	ABRAHAM	BENIN		
4	NDAW	ABDOULAYE	SENEGAL		
5	DIOUF	THIECOUMBA	SENEGAL		
6	KOUME	KHOUDIA DIOP	SENEGAL		
7	MAINHVAN	JACQUELINE	COTE D'IVOIRE		
8	AKISSI	ATSE ROLAND OLIVIER	COTE D'IVOIRE		
9	FORTUNE	GERARD EYI	GABON		
10	KEJJI	AHMED	MAROC		
11	MISIGARO	DESIDERATE	BURUNDI		
12	DONATIEN	MDAMO	CENTRAFRIQUE		
13	ZAWA	PELAGIE	BURKINA FASO		
14	WAGUE	AMADOU B.	MALI		
15	DIOP	MALE	SENEGAL		
16	ATCHOLI	HELENE ESSOSSO LAURE	TOGO		
17	MACHALELE	MOUSSA	NIGER		
18	OUMAROU	MOUSSA	NIGER		
19	MODRE	MOUSSA	BURKINA FASO		